

Le Botanique ne se laisse pas dépouiller du Cirque royal

POLITIQUE La décision concernant le Cirque royal sera prise lundi

Suite à l'annonce faite par le Collège de la Ville de Bruxelles de sa décision de proposer, lundi prochain au Conseil communal, de confier à l'ASBL Brussels Expo la gestion pour 27 ans du Cirque royal dès juillet 2017, le Botanique, actuel gestionnaire mais dont le projet n'a pas été retenu, a décidé de ne pas se laisser faire. Jean Demannez, président du Conseil d'administration du Botanique, et par ailleurs bourgmestre PS de Saint-Josse, a annoncé mercredi sur les antennes de VivaCité, qu'il envisageait d'introduire un recours si le conseil communal de lundi prochain avalise bien la décision du Collège.

« Si nous déposons un recours ce sera sur la régularité de l'appel d'offres, explique Jean Demannez. Un premier élément à étudier est de savoir si la Ville de Bruxelles est une institution juridique complètement séparée de

Brussels Expo et si leur lien pose problème. Le Conseil d'Etat devra apprécier si l'institution décisionnelle est suffisamment écartée des bénéficiaires. »

M. Demannez fait sans doute allusion ici au fait que le président du conseil d'administration de Brussels Expo n'est autre que Philippe Close, échevin PS du tourisme de la Ville et président du Brussels Summer Festival. Il ne s'agirait là que d'un lien parmi d'autres entre les deux entités, Brussels Expo n'étant pas si « autonome » qu'elle l'a annoncé mardi en conférence de presse. Il se dit par exemple que ce seraient les avocats de Brussels Expo qui ont rédigé l'appel d'offres.

Une affaire de juristes

Annie Valentini, directrice générale du Botanique, se montre plus prudente et préfère entendre, lundi, la justification de

la décision du Collège et le vote au Conseil, majorité contre opposition, avant d'abattre ses dernières cartes. Si recours au Conseil d'Etat il y a, ce sont les juristes qui s'empareront de l'affaire.

La ministre de la Culture Alda Greoli a déploré, mercredi au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la décision du collège de la ville de Bruxelles de confier dorénavant la gestion du Cirque royal à Brussels Expo, plutôt qu'au Botanique. Pour la ministre centriste, « cette décision s'inscrit dans un projet avant tout événementiel, et non plus culturel ».

Joëlle Milquet, chef de file CDH de la Ville a, elle, publié un communiqué, parlant d'« impérialisme culturel » dans le chef de Brussels Expo qui n'a pas eu « la décence d'attendre la décision du Conseil pour présenter à la presse son projet, ce qui consti-

tue une gifle arrogante et inadmissible au fonctionnement démocratique et au rôle des conseillers communaux qui représentent la population. »

En attendant, le milieu du spectacle s'impatiente. Certaines agences ont déjà des options pour fin 2017, début 2018, pour lesquelles elles ne peuvent pas encore mettre les billets en vente (alors que les dates françaises sont lancées, au risque de pomper une partie du public belge). La Ville a créé un service qui a ouvert un calendrier permettant aux promoteurs de bloquer leurs dates de spectacles mais sans plus. Pour certains, la situation instable devient intenable. Et quand on connaît les rapports tendus entre Brussels Expo et Live Nation (suite à l'affaire Muse), le célèbre promoteur ne va pas se montrer longtemps patient. ■

THIERRY COLJON